

Avis d'Appel d'Offres International Ouvert n° DNCMP/.....12.1...../F/2020-2021 pour la fourniture d'un Système d'équipements de mesure des champs électromagnétiques

Date de publication : 23 / 10 / 2020

Date d'ouverture des offres : 27 / 11 / 2020

1. Objet

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un Système d'équipements pour la mesure et le contrôle des champs électromagnétiques.

2. Financement du marché

Le marché est financé par le Budget Général de l'Etat, Subsidés accordés à l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications « ARCT », pour l'achat des équipements, exercice 2020-2021.

Imputation : 01000010042143011002046301.

3. Spécification du marché

3.1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot : **Système d'équipements de mesure des champs électromagnétiques. Ce système est composé par un mesureur de champs avec sondes et ses connectiques, un GPS détaché ou intégré, un ordinateur portable avec ses accessoires et logiciel compatible avec l'équipement.**

3.3. Les fournitures sont à livrer dans un délai maximum de 90 jours calendaires.

4. Condition de participation

4.1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

4.2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

5

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5.1. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de l'ARCT sis **Avenue de France N°14** :

TELEPHONE : +257 22 21 02 76 ;

B.P. : 6702 Bujumbura ;

Email : info@arct.gov.bi;

Fax : +257 22 24 28 32,

sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de Cinquante mille francs burundais (50.000FBU) ou son équivalent en dollars américains non remboursables, au Compte de Transit des Recettes Non Fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB). L'absence de ce bordereau entraîne le rejet de l'offre.

5.2. Le dossier d'appel d'offres peut également être consulté, pendant les heures de service, dans les locaux de l'ARCT : Rohero I, Avenue de France N°14, ou sur son site web www.arct.gov.bi. La preuve de paiement du montant précédemment mentionné (50.000FBU) devra être jointe à l'offre si le dossier d'appel d'offres est obtenu par téléchargement sur Internet.

Toute question concernant le présent appel d'offre doit être adressée par écrit au Directeur Général de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunication « ARCT » en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 18 ci-dessous.

6. Présentation de l'offre

6.1. Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre pour le présent marché.

6.2. Les soumissionnaires doivent soumettre l'offre pour l'intégralité à savoir : **Système d'équipements de mesure des champs électromagnétiques. Ce système est composé par un mesureur de champs avec sondes et ses connectiques, un GPS détaché ou intégré, un ordinateur portable avec ses accessoires et logiciel compatible avec l'équipement.**

6.3. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **Trois millions (3.000.000) de francs burundais ou l'équivalent en dollars des Etats-Unis.**

6.4. Les offres devront être envoyées à l'adresse indiquée ci-dessous, sous enveloppe fermée par collage, sans identification du soumissionnaire, ou remise main à main avant la date limite de dépôts des offres, avec la mention « Avis d'Appel d'Offres N° DNCMP/124/F/2020-2021 «**POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTEME D'EQUIPEMENTS DE MESURE DES CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES** ».

6.5. Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications :

- Avenue de France N°14 ;

- B.P. 6702 Bujumbura – BURUNDI;

- Tél. : + 257 22 21 0276;

- Email : info@arct.gov.bi;

- Fax : +257 22 24 2832.

6.6. Les offres doivent être rédigées en langue française, et doivent également être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

6.7. Les offres doivent être présentées en 4 exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies.

7 . Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

8 . Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-haut au plus tard le ...27.../...11.../2020 à 09h30 (heure de BUJUMBURA).

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

9 . Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou leurs représentants et d'un Représentant de la DNCMP à l'adresse ci-haut mentionnée, dans la salle des réunions de l'ARCT, le ...27.../...11.../2020 à 10 h00, heure de Bujumbura.

10 . Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont spécifiées dans le règlement particulier d'Appel d'Offres.

11 . Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution de ce marché est de 90 jours calendaires.

Fait à Bujumbura, le. 19/11/2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCT,

